

Histoire de la pensée économique

**Du « royaume agricole » de Quesnay
au « monde à la Arrow-Debreu »**

Histoire de la pensée économique

Du « royaume agricole » de Quesnay
au « monde à la Arrow-Debreu »

Ghislain Deleplace

3^e édition

Cours complet

Objectifs et synthèses

Auteurs et textes incontournables

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-074541-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À la mémoire de Charles (1921-2012) et Simonne (1921-2015) Deleplace
À Nathalie
À Aurélien et Raphaël

Table des matières

Préface à la troisième édition	XV
---------------------------------------	-----------

1 La permanence de grands débats	1
---	----------

Section 1 L'économie : morale sociale, pratiques concrètes et théorie pure	2
--	---

Section 2 Le clivage entre approche réelle et approche monétaire	7
--	---

1. Le rôle de ces approches dans l'histoire de la pensée économique jusqu'au début du xx ^e siècle	7
--	---

2. Deux conceptions de la monnaie	10
-----------------------------------	----

Section 3 Le clivage entre microéconomie et macroéconomie	12
---	----

1. De Keynes aux « nouveaux classiques » et aux « nouveaux keynésiens »	12
---	----

2. L'actualité du clivage entre microéconomie et macroéconomie	13
--	----

Section 4 Plan de l'ouvrage	16
-----------------------------	----

Partie 1

La théorie classique

Introduction	18
--------------	----

2 François Quesnay : circulation et production	23
---	-----------

Section 1 L'école physiocratique	25
----------------------------------	----

Section 2 La circulation monétaire entre les classes	27
--	----

	1. Les trois classes	27
	2. La circulation monétaire	28
	3. La possibilité d'une crise	30
Section 3	La reproduction des richesses et la formation du produit net	31
	1. Consommation stérile et reproduction	31
	2. Les reprises de la classe productive	33
	3. La reproduction annuelle de la nation	34
Section 4	Une théorie incomplète	35
	1. Une théorie économique de la société	35
	2. Les ambiguïtés du système physocratique	36

3 Adam Smith : économie de marché et profit 43

Section 1	La division du travail et l'échange	45
	1. Les « choses nécessaires à la vie »	45
	2. Une « société commerçante »	46
	3. Une théorie réelle de l'économie de marché	47
Section 2	La théorie de la valeur-travail commandé	49
	1. La richesse comme pouvoir sur le travail d'autrui	49
	2. La mesure de la valeur d'échange	52
	3. La détermination de la valeur d'échange	53
	4. Prix naturel et prix de marché	55
Section 3	Une théorie inachevée du prix naturel et du profit	56
	1. La division de la société en classes sociales	56
	2. Le traitement du salaire et de la rente	58
	3. La spécificité du profit	60
	4. L'indétermination du profit	61
Section 4	Les ambiguïtés du marché	63
	1. La « main invisible »	63
	2. La règle de Cantillon-Smith	65
	3. Le processus d'ajustement des prix de marché aux prix naturels	66

4 David Ricardo : répartition et monnaie 69

Section 1	Le premier économiste moderne	71
Section 2	La théorie du prix comme indicateur de la difficulté de production	74

	1. Les marchandises librement reproductibles	74
	2. Travail incorporé, appropriation des terres et accumulation des capitaux	76
Section 3	La théorie de la répartition des revenus et de l'accumulation du capital	79
	1. La relation inverse entre les salaires et les profits	80
	2. Une tendance à l'état stationnaire	84
	3. Le débat entre Ricardo et Malthus : la naissance de la macroéconomie	88
Section 4	La relation entre le taux de profit et les prix naturels	91
	1. D'une « modification » de la théorie à une autre théorie	91
	2. Le taux de profit comme taux de surplus	95
Section 5	Une théorie non orthodoxe de la monnaie	99
	1. Ricardo et la « controverse bullioniste »	101
	2. La relation entre la monnaie et l'étalon monétaire	106
	3. Une théorie non quantitativiste	113
	4. Les deux plans de Ricardo	115

5 Karl Marx : monnaie, capital et crises 125

Section 1	Économie et politique	127
	1. La vie	127
	2. L'œuvre	129
Section 2	La théorie de la valeur : socialité de l'individu ou « travail abstrait » ?	130
	1. Valeur d'usage, valeur d'échange, valeur	131
	2. La définition de l'individu comme producteur ou propriétaire de marchandise	134
	3. Travail concret, travail abstrait	138
Section 3	La théorie de la monnaie : monnaie-marchandise, monnaie « idéale », monnaie « réelle »	141
	1. La monnaie-marchandise	141
	2. La monnaie, condition de l'existence des marchandises	145
	3. L'unité de compte et le moyen d'achat	148
	4. Une théorie inachevée mais spécifique	152
Section 4	La théorie du capital et de la plus-value	155
	1. Circulation des marchandises et circulation du capital	155

	2. L'origine de la plus-value : la marchandise « force de travail »	158
	3. L'exploitation capitaliste : un rapport entre classes	160
	4. Reproduction du capital et crises	164
Section 5	De l'énigme de la plus-value à une hétérodoxie monétaire	171
	1. Une énigme non résolue car mal posée	171
	2. Une hétérodoxie monétaire	173

Partie 2

De la révolution marginaliste à la révolution keynésienne

Introduction		176
6	La théorie marginaliste de la valeur : utilité, rareté, équilibre	179
Section 1	La « révolution marginaliste »	181
	1. De la théorie classique à la théorie marginaliste	181
	2. L'utilité et la rareté : Carl Menger	183
	3. Utilité abstraite et équilibre individuel : Stanley Jevons	188
	4. « Équilibre général » <i>versus</i> « équilibre partiel » : deux représentations d'une économie concurrentielle	195
Section 2	La loi de l'offre et de la demande en équilibre général : Léon Walras	197
	1. Une théorie de la richesse sociale	198
	2. Les principes de construction de la théorie de la valeur d'échange	201
	3. Le modèle de l'équilibre général	206
	4. De l'équilibre général au fonctionnement d'une économie de marché	212
Section 3	La loi de l'offre et de la demande en équilibre partiel : Alfred Marshall	221
	1. La « symétrie fondamentale »	222
	2. La relation entre coût et quantité produite	225
	3. La loi des rendements non proportionnels	227
	4. La critique par Sraffa de l'équilibre partiel marshallien	230
Section 4	Conclusion : À nouveau sur la « main invisible »	233

7	Théorie de la valeur et équilibre monétaire global	237
Section 1	Taux d'intérêt naturel, crédit bancaire et inflation : Knut Wicksell	239
	1. Le taux d'intérêt naturel	240
	2. Le taux d'intérêt bancaire	242
	3. Taux d'intérêt et inflation	245
	4. Une théorie réelle de l'équilibre monétaire global	246
Section 2	Le débat autour du <i>Treatise on Money</i> de Keynes	248
	1. Wicksell, Keynes et Hayek	249
	2. La critique de Sraffa à Hayek : « les incantations et le poison »	254
Section 3	Une monnaie qui « fait la loi » de l'équilibre global : la <i>Théorie générale</i>	262
	1. Un chapitre méconnu et controversé	262
	2. Les « taux d'intérêt spécifiques » des richesses	264
	3. Le processus d'ajustement à l'équilibre	266
	4. Les « propriétés essentielles » de la monnaie	268
8	La théorie macroéconomique de John Maynard Keynes	271
Section 1	La « révolution keynésienne »	273
	1. La vie et l'œuvre de Keynes	273
	2. La structure de la <i>Théorie générale</i>	274
Section 2	La théorie de l'emploi	277
	1. La position classique : « loi de Say » et plein emploi	277
	2. La critique de Keynes à la loi de Say	281
	3. L'absence d'ajustement au plein emploi	282
Section 3	La théorie de la demande effective	290
	1. L'équilibre global	290
	2. La théorie de l'investissement global	296
Section 4	La théorie de la préférence pour la liquidité	303
	1. Une théorie monétaire de l'intérêt	304
	2. L'offre et la demande de monnaie	308
	3. Taux d'intérêt conventionnel et motif de financement	311
Section 5	La spécificité de l'approche macroéconomique de Keynes	315
	1. La spécificité théorique	315
	2. La spécificité pratique	316
	3. Le conflit entre les intérêts constitués et les idées nouvelles	319

Partie 3

Les limites de l'unification de la théorie moderne

Introduction		322
9	La théorie de l'équilibre général en dynamique : le « monde à la Arrow-Debreu »	325
Section 1	Le « camp de base » : stratégie de recherche et revue des troupes	326
	1. Les fondements théoriques de l'économie de marché	327
	2. La redécouverte de Walras	328
	3. Les principaux auteurs	333
Section 2	L'existence de l'équilibre général walrasien en dynamique	335
	1. Deux théorèmes d'existence	335
	2. Un système complet de marchés à terme contingents	336
	3. Les fondements microéconomiques fragiles de la « loi de l'offre et de la demande »	340
	4. « Nouvelle microéconomie » et concurrence imparfaite	346
Section 3	Le fonctionnement du marché	351
	1. La règle d'ajustement des prix	353
	2. De l'absence de transactions hors équilibre au « non-tâtonnement »	357
	3. Les limites de l'analyse de la stabilité	361
	4. La réalisation des échanges	364
Section 4	L'intégration de la monnaie	366
	1. La neutralité de la monnaie	366
	2. La théorie quantitative de la monnaie	369
	3. L'effet d'encaisse réelle	373
	4. Des coûts de transaction à la monnaie inter-générationnelle	378
	5. Le « laissez-faire monétaire »	381
	6. La spécificité de la monnaie	385
10	L'absorption de la macroéconomie dans la microéconomie	387
Section 1	Entre la révolution keynésienne et la restauration classique	389
	1. La macroéconomie pour tous : Hicks (1937)	390
	2. Révolution trahie ou classicisme déformé ?	392
	3. Le retour du réel	396

Section 2	La « nouvelle économie classique » : une « discipline de l'équilibre »	401
	1. Le retour du second « postulat classique » : Lucas (1972)	401
	2. Les « cycles d'équilibre » : de Lucas (1975) à Kydland et Prescott (1982)	406
	3. L'hypothèse d'agent représentatif	409
	4. Une « discipline de l'équilibre » bien relâchée	411
Section 3	La double critique de Robert Clower, à l'origine d'une autre histoire de la macroéconomie moderne	414
	1. Chômage involontaire et « hypothèse de décision duale »	416
	2. Monnaie et « dichotomisation de la contrainte budgétaire »	420
	3. Une nouvelle macroéconomie monétaire ?	424
Section 4	Rigidités de prix et imperfections de marché	426
	1. Les équilibres à prix fixes : les « néo-keynésiens »	426
	2. Asymétries d'information et rigidités nominales : les « nouveaux keynésiens »	431
	3. Vers une « nouvelle synthèse » ?	435
Section 5	À la recherche d'une macroéconomie monétaire	440
	1. Les modèles à encaisses préalables : un voyage dans les îles	441
	2. De la « contrainte de Clower » aux modèles de « prospection »	442
	3. Vers une hétérodoxie monétaire ?	443

11 Des hétérodoxies diverses 447

Section 1	<i>Production de marchandises par des marchandises</i> : la théorie de Piero Sraffa	449
	1. La reproduction d'un système de production	450
	2. L'exclusion de l'offre et de la demande	454
	3. La relation inverse entre les salaires et le taux de profit	455
	4. Une théorie spécifique	461
Section 2	Les paradoxes du capital	462
	1. La mesure du capital agrégé	463
	2. La controverse entre les deux Cambridge	467
	3. Des effets ambigus sur la pensée économique	470

Section 3	La théorie post-keynésienne : investissement et croissance	474
	1. Les conditions d'une croissance équilibrée	475
	2. Entreprise, monnaie et marchés financiers	480
Section 4	L'approche de la circulation	484
	1. Des racines lointaines	485
	2. Les aspects communs	486
	3. Les points en débat	488
Épilogue		493
Bibliographie		499
Index des noms propres		527
Index des concepts clés		535

Préface à la troisième édition

1. Un besoin d'histoire de la pensée renouvelé par la crise économique

La première édition de ce manuel a paru en 1999, la deuxième en 2007. Depuis près de vingt ans, l'évolution du rôle des économistes dans le débat public a rendu encore plus nécessaire la présence de l'histoire de la pensée économique dans leur formation, en même temps que la place de cette sous-discipline des sciences économiques avait tendance à régresser dans les cursus universitaires. La parution d'une troisième édition de ce manuel est l'occasion de s'interroger sur ce paradoxe et sur la légitimité du postulat qui avait initialement justifié l'adoption d'une approche analytique pour l'ouvrage : *l'histoire de la pensée économique fait partie intégrante de la théorie, et elle doit donc être enseignée*. Ce postulat était en réalité double : la théorie économique est nécessaire, et l'histoire de la pensée peut y contribuer, en aidant à comprendre les termes dans lesquels sont posées les questions économiques et à confronter les réponses qui y sont apportées.

Entre la première édition (1999) du manuel et la deuxième (2007), la réorientation libérale de la politique économique engagée en Grande-Bretagne et aux États-Unis dès les années 1980 s'était traduite en France par une cristallisation des débats économiques autour d'une question : la flexibilisation du marché du travail. À la même époque où en Allemagne les « lois Schröder » l'inscrivaient dans les textes, de multiples dispositifs incitatifs étaient expérimentés en France, ciblant les comportements des offreurs (les travailleurs) et des demandeurs (les entreprises) sur le marché du travail : prime pour l'emploi (une aide au retour à l'emploi ou à la poursuite d'une activité professionnelle) ; allègement des charges sociales payées par les entreprises employant du travail peu qualifié ; assouplissement des conditions d'embauche et de licenciement de certaines catégories de travailleurs (contrats « nouvelle embauche » ou « première embauche ») ; incitations diverses à travailler

davantage dans la semaine (modulation de la loi sur les 35 heures) ou dans la vie entière (par le report du départ à la retraite), etc. De telles politiques « structurelles » étaient présentées comme des réponses nouvelles au problème du chômage, en ce qu'elles introduisaient une flexibilité rompant avec les rigidités du marché du travail dont s'accommodaient les anciennes politiques macroéconomiques keynésiennes et qui, disait-on, expliquaient la persistance et la structure du chômage.

Cette tendance n'a pas disparu au cours des dix dernières années ; elle s'est au contraire accentuée : quinze ans après l'Allemagne, l'empilement des dispositifs incitatifs sur le marché du travail a été relayé en 2017 par un changement de son cadre législatif avec la réforme du Code du travail. Or, pas plus que par le passé, les débats sur la flexibilisation du marché du travail comme solution au chômage de masse n'ont bénéficié du recul qu'aurait permis l'histoire de la pensée économique. Pourtant, cette approche soi-disant moderne est fondée sur une analyse très ancienne de la détermination du niveau de l'emploi (en termes d'offre et de demande de travail), dont la critique avait précisément été à l'origine de l'analyse keynésienne. Autrement dit, face à l'alternative entre politiques macroéconomiques et politiques structurelles de lutte contre le chômage, cela vaut la peine d'examiner les arguments employés autrefois, avant de décréter que les premières sont dépassées et les secondes nécessaires. C'est cette prise de recul que peut apporter l'histoire de la pensée économique, non pour évaluer le présent à l'aune du passé, mais pour identifier clairement les termes du débat : comme on le verra plus loin, cette prise de recul historique est d'abord analytique.

Depuis la deuxième édition du manuel en 2007, c'est un autre aspect du passé qui a fait irruption dans le débat public : la crise économique. Le 5 novembre 2008, en pleine crise financière, la reine d'Angleterre Elizabeth II s'adressait ainsi aux professeurs de la prestigieuse London School of Economics : « *Why did nobody notice it ?* » (« Pourquoi personne n'a-t-il rien vu venir ? »). Si, dans un premier temps, le parallèle avec les années 1930 a exhumé l'image de Keynes et réactualisé des politiques de relance, cela ne fut qu'un feu de paille : aucune remise en cause radicale des théories économiques qui « n'avaient rien vu venir » n'est intervenue depuis. Moins de sept ans après le « jeudi noir » de Wall Street (le 24 octobre 1929) paraissait la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, où Keynes menait « une lutte pour échapper aux formes habituelles de pensée et d'expression » (comme il l'écrivait dans l'introduction de son ouvrage). Plus de neuf ans après la faillite de Lehman Brothers (le 15 septembre 2008), on chercherait en vain les prémices d'une nouvelle approche théorique. Après avoir absorbé la macroéconomie dans le dernier quart du siècle dernier, la microéconomie n'a cessé depuis d'étendre son domaine et de propager comme une évidence l'idée que la clef de la compréhension de l'économie est l'analyse du comportement individuel, à travers les formes variées qu'il prend et les incitations qu'on peut lui appliquer. La crise économique n'a pas interrompu la tendance à plaquer cette grille de lecture unique sur des questions qui dans le passé ne s'y réduisaient pas (telles que la répartition des revenus

entre les groupes sociaux, la nature publique de la monnaie, le rôle économique de l'État) – des questions appelant pourtant depuis la crise une approche nouvelle (*cf.* l'épilogue du manuel).

2. Les apports d'une nouvelle édition

Les presque vingt années qui se sont écoulées depuis la parution de la première édition du manuel ont non seulement confirmé la légitimité du postulat de départ sur la relation entre l'histoire de la pensée et la théorie économique, mais aussi validé la méthode qui en découlait. À la différence des ouvrages qui s'arrêtent à la « révolution keynésienne » et de ceux qui se concentrent sur l'histoire moderne d'une partie du champ (telle que la macroéconomie), le présent manuel accorde autant d'attention à la théorie moderne qu'aux auteurs anciens, sur les quelques questions qui constituent le cœur de l'analyse économique depuis deux siècles et demi : les prix et les quantités produites des marchandises, la répartition des revenus, la monnaie comme moyen d'échange et comme richesse, le capital comme moyen de production et comme fonds de finance, le niveau et les variations du produit global et de l'emploi. Le traitement de ces questions est cependant différent selon qu'il s'agit de la pensée économique ancienne ou moderne. Jusqu'à Keynes compris (les première et deuxième parties de l'ouvrage), l'accent est mis sur des *auteurs* : on privilégie la cohérence analytique de leur pensée et son intérêt pour la théorie moderne ; de nombreuses citations permettent au lecteur de se familiariser avec leur œuvre. Pour la pensée économique après Keynes (la troisième partie), l'étude porte sur des *débats* contemporains, et montre leur filiation par rapport à l'histoire de la pensée plus ancienne.

Cette troisième édition du manuel a été entièrement révisée et actualisée, mais, comme on pouvait s'y attendre, c'est dans la troisième partie de l'ouvrage que les changements les plus importants ont été opérés. En accord avec l'extension du champ de la microéconomie mentionnée *supra*, le chapitre 9 a été complété par la prise en compte de la concurrence imparfaite, et le chapitre 10 sur la macroéconomie a été complètement refondu pour retracer le cheminement théorique allant de la contestation du keynésianisme par les « nouveaux classiques » aux tentatives d'élaboration d'une « nouvelle synthèse ». Un autre changement important dans l'ouvrage est intervenu dans le chapitre 4 sur Ricardo, et cette fois il s'explique par une circonstance particulière : une grande partie de ma recherche au cours des dix dernières années a été consacrée à la théorie monétaire de cet auteur et s'est traduite par la publication en 2017 chez Routledge de l'ouvrage *Ricardo on Money. A Reappraisal*. La section sur la monnaie du chapitre 4 a été en conséquence entièrement réécrite, et sa confrontation avec la théorie moderne de la monnaie traitée dans le chapitre 9 renforce une autre singularité du manuel : l'accent particulier mis sur la monnaie, souvent négligée dans les manuels d'histoire de la pensée économique car ne se prêtant pas facilement à une intégration dans les grilles de lecture habituelles.

Comme dans ses éditions précédentes, le présent manuel revendique son appartenance à une histoire analytique de la pensée économique, non pour dissoudre le passé dans le présent, en ne retenant des auteurs anciens que ce qui est conforme à la science économique moderne, mais pour jauger le présent à l'aide du passé, en repérant les continuités et les ruptures entre les théories anciennes et actuelles. En cela, il s'inscrit en faux, à la fois contre l'attitude considérant que toute analyse élaborée il y a plus de vingt ans doit quitter la théorie économique pour entrer dans l'histoire de la pensée, et contre celle, symétrique, considérant que la seule façon de rendre justice à un auteur passé est de le replacer dans son contexte historique. Ces deux attitudes conduisent (au mieux) à une histoire culturelle de la pensée économique. Mais si les progrès de la science économique tiennent à sa capacité à fournir des solutions nouvelles aux problèmes anciens et à traiter les problèmes nouveaux, il y a place pour une démarche visant à évaluer la pertinence de cette nouveauté, voire à identifier ce qui a été perdu en route. Cette histoire analytique de la pensée économique fait bien alors partie intégrante de la théorie : on s'y intéresse parce que (et non bien que) l'on s'intéresse aux théories économiques modernes, ou pour trouver de l'intérêt à celles-ci. Mais cette démarche relève bien également de l'histoire, car en économie aussi, l'ignorance du passé se paie dans les erreurs du présent.

3. Théorie économique et modèle social : l'exemple de l'emploi

La réforme du Code du travail en France en 2017 a été l'aboutissement pratique d'un changement profond, engagé au début des années 1970 aux États-Unis, dans la manière dont la théorie économique se représente la détermination du niveau de l'emploi global. En résumé, alors que le consensus keynésien s'était auparavant formé autour de l'idée que ce niveau dépend prioritairement de la demande globale sur le marché des biens, l'idée pré-keynésienne selon laquelle il dépend de l'offre et de la demande sur le marché du travail est redevenue la doxa, grâce à une reformulation dans un cadre microéconomique adapté. Le plaidoyer en faveur d'une flexibilité accrue du marché du travail est ainsi la conséquence pratique de la substitution d'une théorie à une autre, chacune d'elle fondant un modèle économique et social alternatif.

Le modèle économique et social de Keynes reposait sur quatre idées : a) dans une économie fondée sur le travail, la première injustice sociale est la privation d'emploi ; b) dans une économie salariale, le niveau d'emploi est déterminé, non par un processus de négociation (qui peut au mieux influencer les salaires), mais unilatéralement par les entreprises ; c) dans une économie de marché, l'État peut soutenir l'emploi par une politique active de la demande globale, qui incite les entreprises à embaucher ; d) une politique de revenu minimum (quelle qu'en soit la forme) est favorable à la justice sociale, non en ce qu'elle permet *individuellement* aux pauvres d'échapper à l'indigence, mais en ce qu'en augmentant la demande elle élève *globalement* le niveau de l'emploi, et réduit ainsi cette injustice qu'est le « chômage involontaire ». La conception de la justice sociale était donc chez Keynes insépa-

nable de celle du chômage. Celui-ci est « involontaire », non pas au sens où, *individuellement*, le chômeur subit son sort, mais en ce que, *globalement*, le caractère asymétrique de la relation salariale prive les travailleurs de toute influence significative sur le niveau de l'emploi, et donc sur celui du chômage. Là est le point important : les agents économiques qu'il s'agit d'inciter à l'emploi étaient pour Keynes les employeurs, car c'est de leur comportement que dépend fondamentalement la persistance du chômage. Et cette incitation des employeurs à embaucher ne passait pas par une réduction du coût du travail mais par une augmentation de la demande globale de biens : selon Keynes, en situation de sous-emploi, les entreprises embauchent parce qu'elles anticipent une augmentation des débouchés de leur production, et non parce qu'elles constatent que le travail est bon marché. Autrement dit, le niveau de l'emploi global se détermine sur le marché des biens, à travers la courbe de demande globale anticipée par les entreprises, et non sur le marché du travail, à travers la rencontre entre les courbes d'offre et de demande de travail.

En grande majorité, les économistes ont adhéré à ce consensus keynésien jusqu'au début des années 1970. Le tour de force de Milton Friedman a consisté à mettre au centre de la théorie du chômage le comportement du travailleur individuel. En bon agent économique rationnel, celui-ci préfère le loisir à l'effort ; si la différence entre le revenu du travail et le revenu d'assistance est trop faible pour l'inciter à travailler, il choisit le chômage. Cet argument était banal du temps de Keynes, et il en avait fait justice en séparant dans son analyse la détermination du salaire (résultant de la négociation sociale) et celle de l'emploi (résultant de décisions unilatérales des entreprises). Mais ses héritiers keynésiens qui se sont imprudemment aventurés sur le terrain de la relation entre ces variables (la « courbe de Phillips ») ont été piégés. Répercutée et amplifiée par la « nouvelle économie classique » de Robert Lucas, l'idée s'est imposée aujourd'hui que le chômage est directement ou indirectement la conséquence de décisions volontaires de ne pas travailler. Ce sont les travailleurs qu'il faudrait à présent inciter à l'emploi.

Dès lors tout se tient, en un modèle économique et social alternatif à celui de Keynes : a) le travail salarié n'est qu'une possibilité offerte à la liberté de choix de l'individu, parmi d'autres telles que le loisir (chômage, retraite), la création d'entreprise ou l'investissement en capital humain (éducation, formation) ; b) le niveau de l'emploi dépend autant des comportements des travailleurs sur le marché du travail que de ceux des entreprises ; ainsi la baisse du chômage peut-elle être obtenue par des réformes structurelles accroissant l'incitation au travail ; c) la politique macroéconomique est impuissante et même perverse pour l'emploi, car elle suscite des réactions individuelles qui la contrecarrent et laissent inchangé le « taux de chômage naturel » ; la politique monétaire doit donc se cantonner à l'objectif de stabilité des prix (monétarisme) ; d) en matière de justice sociale, il revient à l'État de réaliser un compromis entre la fourniture d'un « filet de sécurité » et la définition de règles garantissant la flexibilité du marché du travail, en dehors de tout effet sur le niveau de la demande globale.

À l'arrivée, que trouve-t-on ? Une autre relation entre les conceptions du chômage et de la justice sociale. Le chômage involontaire a disparu, pour laisser la place aux « trappes à inactivité ». Dans l'étude de la répartition des revenus, la relation inverse entre les salaires et les profits se dissout dans l'analyse sophistiquée des « trappes à pauvreté ». Pas de chance pour les chômeurs et les pauvres : à peine élevés à la dignité d'agent économique rationnel, ils tombent dans des trappes sous le regard de doctes entomologistes et de praticiens intéressés.

On voit sur cet exemple de l'emploi ce que peut apporter l'histoire de la pensée à la compréhension du débat public sur les questions économiques ; elle doit donc faire partie du bagage de tout économiste. Cet exemple suggère également le type d'histoire de la pensée qu'il est souhaitable d'inclure dans ce bagage.

4. Quelle histoire de la pensée économique ?

La conception du présent manuel résulte de trois choix explicites : a) privilégier la théorie : l'objectif est de centrer l'attention sur les apports analytiques des auteurs du passé, en ne fournissant du contexte historique que le strict nécessaire à la compréhension des questions théoriques posées ; b) privilégier les œuvres maîtresses des grands auteurs : dans une discipline (la science économique) où la validité des théories dépend plus de la capacité de persuasion de qui les énonce que de la vérification par les faits, il est nécessaire de connaître les auteurs passés que les économistes eux-mêmes considèrent comme représentatifs de leur discipline ; c) utiliser comme fils directeurs de l'analyse deux clivages (analyse réelle *versus* analyse monétaire ; microéconomie *versus* macroéconomie) qui permettent de situer les auteurs les uns par rapport aux autres à travers des débats agitant la discipline depuis son origine. Ce dernier choix sera justifié dans le premier chapitre. Les deux autres (l'accent mis sur la théorie – comme lien entre le passé et le présent – et les œuvres maîtresses des grands auteurs – seules à même de résister aux analyses modernes) se justifient selon moi par une conviction profonde : l'histoire de la pensée économique ne doit pas se couper des interrogations de la science économique moderne, mais elle ne doit pas non plus être subordonnée à l'état transitoire que prend cette dernière. Pour le dire autrement, l'histoire de la pensée économique n'est vraiment utile à l'économiste que si elle lui permet de prendre un recul critique par rapport à l'analyse économique moderne, en repérant les difficultés récurrentes dont elle a hérité mais aussi en montrant qu'on peut penser autrement.

Paris, novembre 2017

Chapitre

1

La permanence de grands débats

SOMMAIRE

- SECTION 1** L'économie : morale sociale, pratiques concrètes et théorie pure
- SECTION 2** Le clivage entre approche réelle et approche monétaire
- SECTION 3** Le clivage entre microéconomie et macroéconomie
- SECTION 4** Plan de l'ouvrage

La science économique est un ensemble de théories ayant en commun un même objet : l'analyse de la richesse¹. Si cette question de la richesse est aussi ancienne que les sociétés organisées dans lesquelles elle a été posée, la constitution d'une science distincte ayant cet objet est relativement récente : c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle qu'apparaissent des représentations de l'économie considérée comme un système général de relations entre les hommes vivant en société. C'est la raison pour laquelle ce manuel d'histoire de la pensée économique débutera avec le premier théoricien d'un tel système : François Quesnay (chapitre 2).

Mais auparavant, il convient d'évoquer rapidement les conditions dans lesquelles s'est opérée cette autonomisation de la science économique, à travers l'évolution historique des divers sens attachés à « l'économie » (section 1). Il sera ainsi plus facile d'identifier le domaine propre de la science économique, mais aussi d'avoir un avant-goût de sa diversité. Contrairement à une imagerie naïve de la science en général, considérée comme un ensemble de résultats auxquels adhèrent à un moment donné tous les spécialistes d'une discipline, l'histoire de la pensée économique révèle la permanence de difficultés analytiques qui alimentent une diversité d'approches. Elle permet aussi de repérer les lignes de force qui ordonnent cette diversité. Je suggérerai ici qu'il y en a deux essentielles : le clivage entre approche réelle et approche monétaire (section 2), et le clivage entre microéconomie et macroéconomie (section 3). Ce chapitre introductif s'achève par une présentation du plan de l'ouvrage (section 4).

Section 1 L'ÉCONOMIE : MORALE SOCIALE, PRATIQUES CONCRÈTES ET THÉORIE PURE

Le mot « économie » désigne aujourd'hui en français à la fois un comportement individuel de gestion de ressources (au sens de « être économe »), un système de relations sociales les mettant en valeur (au sens de la « sphère économique »), et la science qui pose l'un et l'autre comme objet (au sens d'un « diplôme d'économie »).

1. Les références utilisées dans l'ouvrage sont présentées selon quelques principes simples. Le livre ou l'article est désigné par le nom de l'auteur suivi de la date de la première édition. Deux dérogations ont été admises à ce principe : a) une seconde date indique éventuellement une édition ultérieure significativement différente ; b) lorsque la publication est très postérieure à la rédaction, la référence est à la date généralement admise pour celle-ci. Auteur et date renvoient à la bibliographie figurant à la fin de l'ouvrage, qui comprend aussi, pour les textes étrangers, la mention de l'édition française la plus récente ou jugée la plus fidèle. Lorsque le titre du livre ou de l'article apparaît pour la première fois dans le texte, il est donné dans sa langue originale, avec, pour les textes étrangers, la traduction française. Les citations sont exclusivement faites en français, d'après l'édition indiquée en bibliographie (le cas échéant avec des corrections ponctuelles) ; lorsque le texte utilisé (en édition originale ou ultérieure) n'est pas édité en français, la traduction a été assurée par mes soins. Pour les citations, l'auteur et la date sont suivis du numéro de page dans l'édition utilisée.

Cette polysémie résulte d'un long processus historique, qui a combiné au long des siècles trois acteurs, trois représentations, trois champs. Les acteurs sont la famille, l'État et le marchand. Les représentations sont la nature, l'art et la science. Les champs sont la morale sociale, les pratiques concrètes et la théorie pure.

C'est dans la famille que l'économie apparaît chez les anciens Grecs, comme en témoigne l'étymologie du mot (de *oikos*, maison, et *nomos*, loi) : l'économie domestique porte sur les règles d'administration de la maison ou du domaine. Dès cette époque se pose la question de la similitude des règles s'appliquant à la famille (l'économique) et à la Cité (le politique). Si Platon les réunit, Aristote les distingue nettement : l'autorité du maître s'exerce sur des enfants ou des esclaves, et celle de l'homme d'État sur des hommes libres et égaux. En tant qu'elles concernent un mode d'acquisition, cependant, l'économie domestique et le gouvernement de la cité ont en commun selon Aristote d'être conformes à la nature ; s'y oppose le commerce orienté par le marchand vers l'enrichissement monétaire, à proprement parler contre nature :

« [Il y a] un mode d'acquisition qui, par nature, fait partie de l'économie domestique : ou il doit exister ou elle doit faire en sorte qu'il existe : il s'agit, en effet, de la mise en réserve de ces biens indispensables à la vie et utiles à la communauté d'une cité ou d'une famille. [...] Il est une autre forme d'acquisition que l'on nomme tout particulièrement – et elle mérite ce nom – la chrématistique et à cause de laquelle il n'y a, semble-t-il, aucune limite à la richesse et à la propriété ; beaucoup la croient identique à celle dont on vient de parler à cause de leur affinité ; or en fait, elle n'est ni identique ni bien éloignée de la précédente. L'une est naturelle et l'autre ne l'est pas, mais résulte plutôt d'une sorte d'expérience et de technique. » (Aristote, ca 335 av. J.-C., pp. 26-27).

Les deux formes naturelles d'acquisition relevant de l'économique et du politique sont alors conformes à la morale sociale et s'opposent ensemble à « l'art d'acquisition », ces pratiques concrètes du marchand qui menacent et la famille et la cité.

La constitution de l'État moderne et l'émancipation de la philosophie politique par rapport à une pensée scolastique influencée par Aristote conduisent vers la fin du XVI^e siècle à l'émergence d'une « économie politique » qui justifie la continuité entre l'économie domestique et l'administration économique de l'État (aussi appelée « économie publique »). Forgé par Louis Turquet de Mayerne (un réformé) dès le début des années 1590 (son ouvrage, *La Monarchie aristodémocratique*, est publié en 1611), le terme *économie politique* apparaît en 1615 dans le titre d'un traité d'Antoine de Montchrétien, qui affirme :

« Les vacations privées font la publique. La maison est premier que la cité ; la ville que la province ; la province que le royaume. Ainsi l'art politic dépend médiatement de l'oeconomic ; et, comme il en tient beaucoup de conformité, il doit pareillement emprunter son exemple. Car le bon gouvernement domestic, à le bien prendre, est un patron et modèle du public. » (de Montchrétien, 1615, p. 17)

Cette absorption de l'État par l'économie suscitera certes des résistances, mais elle s'impose d'autant plus au xvii^e siècle et dans la première moitié du xviii^e siècle que les idées économiques alors dominantes réhabilitent le marchand aux côtés de la famille et de l'État. C'est en effet à travers la relation entre le prince et les marchands que le *mercantilisme* pose la question de la richesse d'une nation. L'économie politique devient ainsi avec le mercantilisme une branche de l'art du gouvernement.

Une dimension nouvelle de l'économie apparaît dans les années 1760, annoncée auparavant par Cantillon : la reconnaissance de l'économie politique comme science. À côté de l'expression habituelle, on trouve chez les Physiocrates français (brocardés comme « philosophes économistes ») les termes « économie générale » et « science économique ». Leur chef de file François Quesnay écrit en 1765 à propos des rapports entre la législation et cette science de « l'ordre naturel des sociétés » :

« La législation positive consiste donc dans la déclaration des lois naturelles, constitutives de l'ordre évidemment le plus avantageux possible aux hommes réunis en société [...] Il n'y a que la connaissance de ces lois suprêmes qui puisse assurer constamment la tranquillité et la prospérité d'un empire ; et plus une nation s'appliquera à cette science, plus l'ordre naturel dominera chez elle, et plus l'ordre positif y sera régulier [...] Le fondement de la société est la subsistance des hommes, et les richesses nécessaires à la force qui doit les défendre ; ainsi il n'y aurait que l'ignorance qui pût, par exemple, favoriser l'introduction de lois positives contraires à l'ordre de la reproduction et de la distribution régulière et annuelle des richesses du territoire d'un royaume. Si le flambeau de la raison y éclaire le gouvernement, toutes les lois positives nuisibles à la société et au souverain disparaîtront. » (Quesnay, 1765, pp. 84-85).

Cette approche nouvelle de l'économie politique, définie comme l'étude de la production, de la répartition et de la consommation des richesses dans une société, apporte avec elle deux caractéristiques qui nourriront ensuite les débats d'idées entre économistes. En premier lieu, la science économique vise à établir des *principes*, entendus, non pas comme des recommandations pratiques dans l'art d'administrer la maison ou l'État, mais comme des lois scientifiques de fonctionnement d'un système. Le titre *Principles of Political Economy*, donné à son ouvrage par James Steuart en 1767, se retrouvera dans de nombreux traités d'économie tout au long du xix^e siècle. L'utilisation de ce terme signale le caractère universel des lois économiques, rejeté par la « critique de l'économie politique » (sous-titre du *Capital* de Karl Marx), quand ce n'est pas l'existence même de lois économiques qui est remise en cause par les partisans d'une approche exclusivement historique ou sociologique des phénomènes économiques. En second lieu, le glissement de l'art de gouverner les États à la science de l'enrichissement des nations conduit à assigner à celle-ci la tâche de donner un fondement rationnel à une vision doctrinale : le *laissez-faire* devient sous la plume des économistes libéraux fêrus des écrits d'Adam Smith la règle que doit s'imposer l'État dans une société gouvernée par des lois économiques naturelles. Un tel renversement, par rapport au mercantilisme, dans le message délivré par l'économie politique, suscitera des débats

récurrents sur la place respective du marché et de l'État dans une économie dont le cadre juridique est la propriété privée.

Si l'économie politique est une science, la question de son rapport avec la morale sociale et avec l'art doit être repensée. La position soutenue à l'extrême fin du XVIII^e siècle par Jeremy Bentham exprime un point de vue qui restera dominant chez les économistes jusqu'au milieu du XX^e siècle :

« L'économie politique peut être considérée comme une science ou un art. Mais dans ce cas, comme dans d'autres, c'est seulement en tant que guide pour l'art que la science est utilisable. L'économie politique, considérée comme un art susceptible d'être exercé par ceux qui ont entre les mains le gouvernement d'une nation, est l'art consistant à diriger l'industrie nationale pour des fins vers lesquelles elle peut l'être avec le plus grand avantage. » (Bentham, 1793-1795, p. 223).

C'est une vision à la fois morale et pragmatique : le rôle des énoncés scientifiques en économie est d'éclairer les moyens de concilier des intérêts divers en vue d'accroître le bien-être collectif. Certes il peut être utile pour cela d'analyser les caractéristiques du comportement de l'individu dans la poursuite de son propre intérêt, mais cette étude ne se justifie que dans la mesure où elle contribue à une meilleure connaissance des forces à l'œuvre dans la société et des conditions requises pour leur harmonisation : l'économie reste politique, *a fortiori* lorsque sa critique par Marx affirme le primat des classes sur l'individu et de l'opposition des intérêts sur leur harmonie.

La « révolution marginaliste » des années 1870 modifie cette approche en faisant émerger un concept qui transcende en un comportement unifié tous les particularismes des acteurs de l'économie : celui d'*agent économique*. Cependant, l'économie politique anglaise, dont Alfred Marshall incarne la domination dans la discipline jusque dans les années 1920, perpétue la subordination de la science à l'art, et par là à la morale sociale. Isolé dans ce mouvement marginaliste, Léon Walras conteste cette hiérarchie et propose une trilogie découlant de sa définition de la « richesse sociale » comme « l'ensemble des choses rares, c'est-à-dire utiles et en quantité limitée » (Walras, 1874, p. 21). Puisque leur rareté rend ces choses « appropriables », « échangeables » et « multipliables », l'économie politique peut être divisée en trois domaines distincts : la théorie de la propriété et de la justice, ou *économie sociale* ; la théorie positive de la valeur d'échange, ou *économie pure* ; la théorie de l'organisation de la production, ou *économie appliquée*. Les rapports entre ces trois domaines sont ainsi décrits par Walras :

« Il y a une économie politique pure qui doit précéder l'économie politique appliquée, et cette économie politique pure est une science tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques. [...] À la rigueur, ce serait le droit du savant de faire de la science pour la science, comme c'est le droit du géomètre (et il en use tous les jours) d'étudier les propriétés les plus singulières de la figure la plus bizarre, si elles sont curieuses. Mais on verra que ces vérités d'économie politique pure fourniront la solution des problèmes les plus importants, les plus débattus et les moins éclaircis d'économie politique appliquée et d'économie sociale. » (Walras, 1874, pp. 29-30).